

**Communiqué
SECTION LOCALE
SPIP 13**



Budget du SPIP des Bouches du Rhône :

**« Du réarmement judiciaire sans précédent »
et sa « Justice réparée » à la fabrique de la
récidive de demain...**

Des mois d'éléments de langage sur le « réarmement des services publics », des hausses « historiques » de budget ministériel, une « justice réparée ». Dans le monde réel, c'est un décret portant annulation de crédits publié le 21 février 2024 qui ramène un budget Justice 2024 initialement voté en augmentation à hauteur de 5,3 %... à 1,8 %. Le pire depuis celui de 2015. **Avec un taux d'inflation de 2 %, c'est un budget en réalité à la baisse par rapport à l'année précédente. Cela n'était jamais arrivé au 21^{ème} siècle comme nous avons pu le lire.**

Le couperet est tombé il y a une dizaine de jours pour le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Bouches du Rhône. Et il n'est possiblement qu'une première étape.

- 25 %.

C'est bien d'1/4 de son budget dont le SPIP 13 est amputé pour l'année 2024 pour ce qui concerne les crédits d'insertion et d'intervention. Pas dans un an. Maintenant. Près d'1,4 millions d'euros en 2023, un peu plus d'1 million d'€ pour l'année 2024. C'est, examiné de plus près, une diminution de 45 %, près de la moitié du budget 2023 pour 2024, des crédits d'intervention pour le SPIP sur le centre pénitentiaire d'Aix en Provence, second établissement du pays en capacité effective avec ses 2000 détenus pour 1400 places théoriques ; c'est une baisse de + de 50 % des crédits pour sa SAS, Structure d'Accompagnement vers la Sortie.

Alors que la population placée sous main de justice, en détention comme en probation, ne cesse d'augmenter. La baisse sera moins importante pour ce qui concerne le budget de fonctionnement (846 000 € en 2024 contre 899 000 €). Mais elle reste majeure puisqu'elle doit là aussi être mise en perspective avec une augmentation des coûts de fonctionnement due à l'inflation, un accroissement du public suivi, et des besoins plus importants pour la vie des services qui gonflent ; comme ce sera davantage le cas encore en septembre avec l'arrivée à Marseille de 19 CPIP pour préparer, notamment, l'extension du centre pénitentiaire des Baumettes... Cela se traduira de facto par des formations annulées ou des frais de déplacement non pris en charge, du matériel non remplacé...

Cette information est d'autant plus dramatique que des crédits avaient déjà été consommés entre janvier et fin avril, date à laquelle les décisions de coupes budgétaires ont été communiquées au siège. Ce qui signifie que la marge est quasi inexistante pour les 8 mois restants. Il y a quelques jours, des directions se réunissaient avec leurs équipes la boule au ventre, dans certains services du département, pour décider quelles actions, quels besoins criminogènes prioriser. Par ricochet quel partenaire sauver, quelle structure associative asphyxier.

Que personne ne se trompe : nous ne parlons pas « d'occupationnel ». **Nous sommes aujourd'hui en train de désarmer notre arsenal contribuant à prévenir la récidive via le renforcement du capital humain et capital social du public sous main de justice, le travail sur la gestion des émotions, la prévention des violences, la communication, la citoyenneté, l'accès à l'emploi, le lien dedans dehors... Les « grandes causes » sur la lutte contre les violences intrafamiliales, la prévention de la radicalisation violente n'en sont visiblement plus.**

Moins d'outils dans la lutte contre la récidive ; moins d'activités dans des détentions chaque mois toujours plus surpeuplées ; moins de présence de personnels avec des taux de couverture d'établissements qui n'ont jamais été aussi bas. A l'approche d'un été caniculaire, les prochains mois pourraient être explosifs.

Mais ils le seront moins que les prochaines années, avec un coût social en terme de récidive (nouvelles victimes, nouveaux dégâts faits à la société), qui seront bien plus importants que les économies budgétaires réalisées.

Syndical National de l'Administration Pénitentiaire

✉ 12-14 rue Charles FOURRIER — 75013 Paris ☎ Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr <https://twitter.com/snepap>